

ÉCOLE BILINGUE GREENFIELD

CALENDRIER DE RENTREE 2019

Rentrée des élèves : le lundi 2 septembre 2019

SAUF pour :

Moyens et Grands de Maternelle : rentrée le mardi 3 septembre 2019.

La rentrée est échelonnée sur deux jours en maternelle afin de permettre aux plus petits de prendre contact avec l'école en toute tranquillité.

Un café de bienvenue vous sera offert le lundi 2 septembre entre 8h et 8h30 à l'école élémentaire et le mardi 3 septembre entre 8h et 9h à l'école maternelle.

VACANCES SCOLAIRES 2019/2020

Toussaint	du vendredi 18 octobre au soir au lundi 4 novembre au matin
Noël	du vendredi 20 décembre au soir au lundi 6 janvier au matin
Hiver	du vendredi 21 février au soir au lundi 9 mars au matin
Printemps	du vendredi 17 avril au soir au lundi 4 mai au matin
Ascension	Les classes vaqueront le vendredi 22 mai

Jours fériés :

Lundi 11 novembre

Lundi 13 avril (lundi de Pâques)

Vendredi 8 mai

Jeudi 21 mai (ascension)

Lundi 1er juin (lundi de Pentecôte)

Été : Fin des classes le VENDREDI 3 JUILLET 2020 au soir.

Les dates de vacances sont à respecter impérativement à l'école élémentaire

Ecole Greenfield - Informations de rentrée - Année scolaire 2019/2020

DATES DES RÉUNIONS DE CLASSES PARENTS/ENSEIGNANTS

Voici quelques dates à retenir pour la prochaine rentrée

REUNIONS DE RENTREE : à 20 heures dans les classes de vos enfants :

PERIODE 1 :

- TPS et GS : mardi 10 septembre
- PS et MS : mardi 17 septembre

- CP : mardi 3 septembre
- CE1 : mardi 24 septembre
- CE2 : mardi 17 septembre
- CM1 et CM2 : mardi 10 septembre

PERIODE 2 :

- TPS et GS : mardi 17 mars
- PS et MS : le : mardi 10 mars
- CP/CE1 : mardi 7 avril
- CE2 : mardi 14 avril
- CM1/CM2 : mardi 31 mars

Primaire : Entretiens individuels fin janvier/début février à l'école selon un planning établi par les enseignants.

CP /CE1 : mardi 4 février, mardi 11 février et mardi 18 février
CE2 à définir
CM1 à définir
CM2 à définir

N'hésitez pas à demander un rendez-vous avec les enseignants en dehors des réunions en cas de besoin.

A l'école maternelle, comme à l'école élémentaire, il est conseillé de voir les enseignants régulièrement et individuellement. Si un problème se pose, ne pas hésiter à en parler tout de suite avec les personnes concernées.

DATES DES DIFFÉRENTES FÊTES À L'ÉCOLE :

- Halloween : jeudi 17 octobre
- Noël : jeudi 19 décembre
- Mardi gras : jeudi 20 février
- Oeufs de Pâques à chercher : jeudi 9 avril
- **Fête de l'école : samedi 27 juin**

Tous les parents (sans les enfants) sont conviés à la **Welcome Party**, sous la forme d'un apéritif dînatoire, qui se déroulera le **vendredi 27 septembre**, à partir de 20 heures, à l'école élémentaire (entrée rue Pierre Dupont).

SPORT

Chaque vendredi, avec Mme Céline Fronteau, pour les élèves de l'élémentaire. Début des cours le vendredi **6 septembre** (fin le vendredi 26 juin) à la salle Jean-Marie Comte, rue Pierre Dupont, ou sur place à l'école.

Les enfants devront tous avoir rendu leur **attestation d'assurance scolaire** pour y participer et être en tenue de sport : baskets et jogging.

- de 9h30 à 10h40 : CM1 anglais
- de 10h40 à 11h50 : CM2 français
- de 13h à 14h10 : CE1 français
- de 14h10 à 15h20 : CP anglais
- de 15h20 à 16h30 : CE2 anglais

Évaluation du sport 4 fois par an en fonction du planning des activités distribué en début d'année. Il est impératif que le vendredi les élèves viennent en tenue adaptée (jogging ou survêtement et chaussures de sport et tenue de pluie si nécessaire). **Prévoir aussi une paire de chaussons de gymnastique à laisser à l'école dans un sac tissu marqué au nom de l'élève.**

Toute dispense devra être notifiée par un certificat médical ou un mot des parents dans le cahier de correspondance.

BIBLIOTHÈQUE

A l'école élémentaire, une permanence sera tenue par Madame Clément et les parents qui le souhaitent tous les jeudis de 16h30 à 17h30.

Si vous êtes intéressés, même de façon occasionnelle, par ce temps bibliothèque, merci de contacter Madame Clément.

En Maternelle, les enfants se rendent à pied à la bibliothèque municipale de Collonges, avec leurs enseignantes selon un planning donné par la bibliothèque. Des parents accompagnateurs sont les bienvenus ! Un planning sera affiché dans le hall en début d'année à partir d'octobre sur lequel vous êtes invités à vous inscrire selon vos possibilités.

DATES DE REMISE DES BULLETINS EN ELEMENTAIRE : 3 bulletins dans l'année.

PERIODE 1 : le vendredi 29 novembre toutes classes sauf CM2 le vendredi 22 novembre.

PERIODE 2 : le vendredi 20 mars toutes classes sauf CM2 le vendredi 13 mars.

PERIODE 3 : le vendredi 19 juin toutes classes **sauf CM2 pour le lundi 29 mai.**

Evaluations continues tout au long de l'année en français et en anglais.

Les cahiers (ou fichiers) de classe vous seront remis régulièrement et **seront à signer.**

Signer également toute information transmise sur le cahier de correspondance de votre enfant (cahier vert) qui peut aussi servir de cahier de liaison.

MATERNELLE :

Deux bulletins comportant les appréciations des enseignants vous seront remis : un en décembre et l'autre fin juin, ainsi qu'un dossier de progression de votre enfant en fin d'année.

Les cahiers des élèves vous seront donnés avant chaque vacances et **devront être rapportés signés à l'école pour chaque rentrée.**

Rendez-vous à la rentrée autour d'un petit café de bienvenue :

Un café de bienvenue vous sera offert :
le lundi 2 septembre entre 8h et 8h30 à l'école élémentaire
et le mardi 3 septembre entre 8h et 9h à l'école maternelle.

Nous souhaitons à tous un très bel été !

L'équipe pédagogique.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES – MATERNELLE

TÉLÉPHONE MATERNELLE ET BUREAU : 04 72 27 87 80 de 8 h à 18h.

APPORTER OBLIGATOIREMENT UN CERTIFICAT D'ASSURANCE SCOLAIRE LE JOUR DE LA RENTRÉE, SI VOUS N'EN AVEZ PAS, DEMANDEZ UN FORMULAIRE A L'ECOLE.

APPORTER :

- 6 boîtes de mouchoirs en papier par enfant dès la rentrée.

- Une tenue de rechange dans un sac tissu qui sera accroché au porte-manteau
Pour les 2, 3 ans et les moyens (4 ans) n'oubliez pas que les accidents peuvent être dus à la peinture, pluie ...

- 2 photos d'identité de votre enfant toutes classes.

POUR LES PETITS QUI FONT LA SIESTE :

- Une petite couette ou couverture marquée au nom de l'enfant (+petit oreiller si vous le souhaitez).

POUR LES PETITS QUI NE SONT PAS ENCORE PROPRES :

- Apporter des couches à vérifier et renouveler régulièrement au moins une fois par semaine et une grosse boîte de lingettes à réapprovisionner sans faute dès que nécessaire
(pas de couches pull ups).

POUR TOUS :

- Toutes vos demandes de modification concernant la cantine doivent passer par Mme Juliette de la Villéon qui est présente tous les jours de 8h à 14h30.

NE PAS OUBLIER DE MARQUER TOUTES LES AFFAIRES DE VOTRE ENFANT A SON NOM (même au stylo ou au marqueur sur les étiquettes).

(Vêtements, mais aussi sacs, doudous, sucettes afin de ne pas les égarer !)

Nous vous demandons de bien vouloir limiter le nombre de doudous à un par enfant, l'idéal étant d'en prévoir un pour l'école (qui y resterait) et un pour la maison. En dehors de ces objets transitionnels, **ne pas apporter de jouets ni objets personnels ni de sucreries !**

Merci de bien sensibiliser les enfants sur ce point.

A QUI S'ADRESSER EN CAS DE QUESTIONS ?

Questions concernant votre enfant ou sa classe : voir l'enseignant concerné directement.

Questions concernant l'organisation pédagogique de l'école : voir Mme Marie-Fabienne Clément, ou Mme Nathalie Maingre.

Question concernant la gestion administrative et financière voir : Mme Fiquet ou Mme Maingre

Question concernant la cantine voir : Mme Juliette de la Villéon.

RÈGLEMENT INTERIEUR PERMETTANT LE BON FONCTIONNEMENT DE LA MATERNELLE

Merci de respecter les horaires de l'école :

- Ouverture 8 h - Fermeture **18 h au plus tard**

- **Accueil des externes à 13 H 30 uniquement.**

Début des classes à : 9 heures précises Accueil de 8h à 8h50

- Accueil l'après midi à 13h30 pour les Moyens et les Grands. A 14h30 pour les Petits qui font la sieste.

Nous vous remercions de bien vouloir **respecter** ces horaires afin de favoriser l'intégration de vos enfants au sein de leur classe et de préserver la qualité de notre enseignement.

Nous demandons aux parents de ne pas rester dans les classes **après 9h**. Si vous désirez discuter avec les enseignantes, elles sont à votre écoute au moment de l'accueil de 8h30 à 9h et de 16h30 à 17h.

En cas d'absolue nécessité, les médicaments laissés aux enseignantes doivent être obligatoirement accompagnés d'une ordonnance.

N'oubliez pas de nous transmettre une copie des vaccinations à jour de votre enfant.

Pour des raisons de sécurité, **le portail est fermé à partir de 9 h** donc aucun retard n'est possible. Pour les élèves qui doivent partir le midi, emprunter l'entrée « fournisseurs » 14 rue de la mairie. Ouverture du portail à 16h30 pour l'accueil du soir.

Nous vous rappelons que les parents sont entièrement responsables de leur enfant dès leur présence dans l'établissement. A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir faire respecter aux enfants les règles de sécurité appliquées à l'école (surveiller les enfants qui jouent dans le jardin) faire respecter les personnes et le matériel.

L'ECOLE se réserve le droit de refuser un enfant qui a voyagé ou dont la famille a voyagé dans un pays touché par une maladie ou une épidémie, le temps qui lui semblera nécessaire pour la sécurité et le bien-être des élèves de l'école.

Nous rappelons que tout enfant atteint de maladie contagieuse ne pourra être accueilli à l'école et que son retour devra être accompagné d'un certificat médical de non contagion (varicelle, scarlatine, conjonctivite, impétigo par exemple ...).

En cas de fièvre, nous ne pouvons ni accepter ni garder un enfant à l'école.

Éviction classique en cas de poux, avec **traitement obligatoire ET RETRAIT TOTAL DES LENTES MEMES MORTES** avant tout retour à l'école. Nous demanderons aux parents de venir chercher leur enfant en cas de présence constatée de poux !

Tout élève présentant des allergies ou une maladie chronique devra établir un protocole avec son médecin et le remettre à l'école (P.A.I.) sans lequel aucun médicament ne pourra être administré à l'enfant (ex : asthme, convulsions, allergies ...)

Il est impératif de signaler à l'école toute personne autre que les parents qui viendrait chercher leur enfant. Le faire noter le matin sur le cahier de contact si cela est exceptionnel ou encore faire une autorisation annuelle écrite si cela devient régulier, **ne pas utiliser le mail à cet effet.**

Il est indispensable de nous signaler tout changement de vos coordonnées téléphoniques ou courriel afin que nous puissions vous joindre en cas d'urgence.

La direction

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

TÉLÉPHONE MATERNELLE ET BUREAU : 04 72 27 87 80 de 8 h à 18h.

TÉLÉPHONE ÉLÉMENTAIRE : 04 78 22 40 73 de 8h à 8h30 puis de 16h30 à 18h (En dehors de ces horaires appeler le bureau qui transmettra).

Personne n'est disponible pour ouvrir la porte de l'école de 8h30 à 10h et de 16h à 16h30. Il est donc indispensable d'éviter ces horaires pour les rendez-vous médicaux.

Apporter un certificat d'assurance scolaire pour la rentrée (si vous n'en avez pas, demander un formulaire à l'école) il sera nécessaire dès le 6 septembre pour participer au sport.

Prévoir un goûter pour l'après-midi dans une boîte à goûter nominative (favoriser les fruits).

Apporter 6 boîtes de mouchoirs en papier par enfant en début d'année.

- Toutes vos demandes de modification concernant la cantine doivent être faites par téléphone auprès de Mme Juliette de la Villéon qui est présente tous les jours de 9h à 14h30 au bureau
Tel : 04 72 27 87 80

- Signaler IMPÉRATIVEMENT sur le cahier de contact qui se trouve dans l'entrée de l'école et aux enseignants si votre enfant doit partir avec une autre personne, midi ou soir (**même si c'est un autre parent de l'école**) si cela est régulier, prévoir une autorisation annuelle écrite.

Pensez à lire chaque soir le cahier de correspondance et de devoirs de votre enfant, tout document concernant l'école y sera inséré et devra être **signé**. Vous pouvez également l'utiliser comme cahier de liaison avec l'enseignant.

Remettre tout document ou paiement dans la boîte aux lettres verte qui se trouve dans le hall de l'école.

Les entrées et sorties se font exclusivement par le parking rue Pierre Dupont.

- Dès l'entrée à l'école primaire, nous demandons aux élèves d'appeler les enseignants par leur nom de famille et de vouvoyer tous les adultes de l'école.

- Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance du règlement intérieur de l'école.

HORAIRES d'ouverture de l'école :

- Ouverture à **8 heures** jusqu'à 8h30 dernier délai
- Fermeture à **18 heures au plus tard**.

Nous dégageons toute responsabilité en dehors de ces horaires, et nous vous rappelons que vous êtes responsables de vos enfants dès votre présence dans l'enceinte de l'établissement. Les élèves doivent respecter le règlement intérieur (ne pas jouer dans le parc ou dans les arbres) même en votre présence.

A QUI S'ADRESSER EN CAS DE QUESTIONS ?

Questions concernant votre enfant ou sa classe : voir directement l'enseignant concerné.

Questions concernant l'organisation pédagogique de l'école, voir Mme Marie-Fabienne Clément ou M. Jean-François Delhomme.

Questions concernant la gestion voir Mme Isabelle Fiquet ou Mme Nathalie Maingre.

Questions concernant la cantine voir Mme Juliette de la Villéon à l'école maternelle : 04 72 27 87 80 (Entre 8h et 14h30).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR PERMETTANT LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE ELEMENTAIRE GREENFIELD

RESPECT DES PÉRIODES DE TRAVAIL :

La présence des élèves est **obligatoire** pendant tout le temps scolaire. Si un motif sérieux vous obligeait à un départ prématuré à la veille des vacances, veuillez nous en informer par écrit. En cas de maladie présenter un certificat médical pour une absence au-delà de 48h, ou un mot d'excuse pour une absence d'une durée inférieure.

De même, en cas de dispense de sport, un certificat médical ou un mot d'excuse devra être présenté.

Toute absence est signalée sur le bulletin scolaire.

RETARDS :

Les cours débutent à **8 h 30**, il est demandé aux élèves d'être présents **dès 8 h 25** (13h ou 13h30 l'après midi). Tout retard est également signalé sur le bulletin scolaire.

Merci de respecter ces horaires pour le bon fonctionnement des cours.

TRAVAIL DU SOIR :

Un travail régulier, jusqu'en fin d'année scolaire, est demandé aux enfants. Nous vous demandons de vérifier : devoirs, cahier de liaison et contenu du cartable chaque soir.

Le contenu des trousseaux doit aussi être vérifié et mis à jour régulièrement.

RESPECT DES REGLES :

Nous vous demandons de bien vouloir faire respecter à vos enfants les règles de sécurité appliquées à l'école lors de votre présence dans l'enceinte de l'établissement :

Ne pas grimper aux arbres, ne pas gratter ou écrire sur les murs, ne pas jeter de papiers par terre, respecter le parc et le matériel pour le bien-être de tous.

Les enfants ne sont pas autorisés à aller jouer seuls dans le parc tant que les parents discutent dans la cour !

Nous vous demandons de rappeler aux enfants qu'il est important de respecter TOUT le personnel de l'école y compris le personnel de surveillance et de cantine.

Un règlement intérieur à l'attention des élèves sera distribué en début d'année. Tout manquement à ce règlement sera sanctionné.

L'école se réserve le droit de refuser un enfant qui a voyagé ou dont la famille a voyagé dans un pays touché par une maladie ou une épidémie, le temps qui lui semblera nécessaire pour la sécurité et le bien-être de tous.

Nous rappelons que tout enfant atteint de maladie contagieuse ne pourra être accueilli à l'école et que son retour devra être accompagné impérativement d'un certificat médical de non contagion (varicelle, scarlatine, conjonctivite, impétigo par exemple.).

Si un médicament doit être donné à l'enfant joindre **obligatoirement** l'ordonnance correspondante et le donner à un enseignant.

Éviction classique en cas de poux, avec traitement obligatoire et retrait total des poux et des lentes avant tout retour à l'école.

Tout élève présentant des allergies ou une maladie chronique devra établir un protocole avec son médecin et le remettre à l'école (P.A.I.) sans lequel aucun médicament ne pourra être administré à l'enfant.

Il est indispensable de nous signaler tout changement de vos coordonnées téléphoniques ou courriel afin que nous puissions vous joindre en cas d'urgence.

La direction

Note de rentrée

Votre enfant entre à l'école pour la première fois...

Afin de vous accompagner dans cette étape particulièrement importante de sa vie, nous avons regroupé ici les informations et les conseils qui nous paraissent utiles.

Avant la rentrée

Commencez à préparer votre enfant en lui parlant de l'école de façon positive mais réaliste :

Parlez lui de son futur rythme de vie (l'école c'est tous les jours sauf mercredi et le week-end). Expliquez lui qu'il y rencontrera d'autres enfants du même âge, que certains pleureront peut être le jour de la rentrée. Racontez-lui ce qu'il fera à l'école : il jouera, il chantera, il écoutera des histoires, dessinera, fera de la gymnastique et de la peinture....(mais sans doute pas tout dès le premier jour !)

Restera-t-il à la cantine ? Et à la sieste ? Il faudra aussi s'habituer à vivre avec d'autres enfants, à les respecter, à partager, à attendre son tour, à faire « ensemble » des activités... Bref, parlez lui quand vous le sentez disponible.

Commencez à préparer les étiquettes des vêtements ou écrire directement au marqueur sur les étiquettes des vêtements (bonnets, écharpes, gants, vestes, manteaux...) C'est un détail pratique mais important et ça évite beaucoup de perte de temps et de vêtements . Ce sera toujours ça de moins à faire pour la rentrée . Prévoir également des chaussures sans lacets pour favoriser l'autonomie de vos enfants.

Fréquentation scolaire/Absences

L'école maternelle n'est pas une garderie. Les activités proposées ont pour but de conduire l'enfant à exercer et développer ses capacités motrices, affectives, relationnelles et intellectuelles.

C'est pourquoi une fréquentation régulière est fortement recommandée.

Votre enfant aura besoin de...

Un sac de rechange en tissu régulièrement renouvelé en fonctions des saisons.
Couches et lingettes renouvelées régulièrement pour les enfants concernés.

Votre enfant n'aura pas besoin de...

Jouets, livres, bonbons, goûters...

Et le jour de la rentrée comment le quitter ?

Et oui, il faut se séparer....dur moment !

Prenez le temps les premiers jours de découvrir la classe avec votre enfant, de rencontrer les adultes qui s'occuperont de lui, lui dire les prénoms, et parler avec eux en sa présence. Dès que vous sentirez que votre enfant est prêt, quittez la classe et ce au plus tard à 9h00.

Si votre enfant pleure, expliquez lui que vous reviendrez le chercher très vite. Nous vous aiderons pendant ce moment de transition. Certains enfants mettent plus de temps que d'autres à trouver leurs repères. Petit à petit cet univers leur semblera familier et ils se sentiront en sécurité.

Quand les activités collectives débuteront, nous vous prions de quitter la classe.

Dans tous les cas, ne partez surtout pas en cachette, il le vivrait sans doute très mal. Dites-lui clairement au revoir et partez sans vous attarder.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire à Greenfield.